



FORMATIONS DES BENEVOLES

Les fondamentaux des associations

Mettre à jour ses connaissances et appréhender les particularités des activités associatives. Exemples : faut-il obligatoirement 3 personnes pour créer une association (président, trésorier, secrétaire) ? La cotisation est-elle obligatoire ? L'assemblée générale est-elle obligatoirement publique ? Une association peut-elle embaucher un auto-entrepreneur ?

Organiser une AG attrayante

Acquérir des outils pour dynamiser votre assemblée générale et valoriser le fonctionnement démocratique.

Gouvernance

Comprendre le rôle et les missions de chacun, s'interroger sur le projet associatif, savoir dynamiser une équipe, déléguer et communiquer.

Mobilisation des bénévoles

Accueillir, recruter, fidéliser et renouveler les bénévoles.

Concevoir des documents de communication attrayants

Maîtriser les règles de conception d'un visuel. Présentation de l'outil Canva pour réaliser une affiche ou un document attractif (invitation, compte rendu, etc.).

Fonction employeur

Avoir une vision globale de l'organisation et des obligations en matière de droit du travail et de droit social.

Fiscalité

Connaître le régime juridique et fiscal des différentes ressources.

Responsabilités

Comprendre la distinction entre la responsabilité de l'association et celle des dirigeants, ainsi que les grands principes des responsabilités civile, pénale et financière.

Comptabilité

Module 1 : Situer les obligations comptables dans le cadre juridique d'une association et définir leur utilité dans la gestion courante, comprendre les différents types de comptabilité, les différents documents comptables (bilan, compte de résultat...), les spécificités associatives

Module 2 : Présentation et découverte du logiciel de comptabilité Basicompta dédié aux petites associations



Plus d'informations :

CRIB73@PSA-SAVOIE.COM 04 79 33 93 95

WWW.PSA-SAVOIE.COM/ACCOMPAGNER-LES-ASSOCIATIONS

